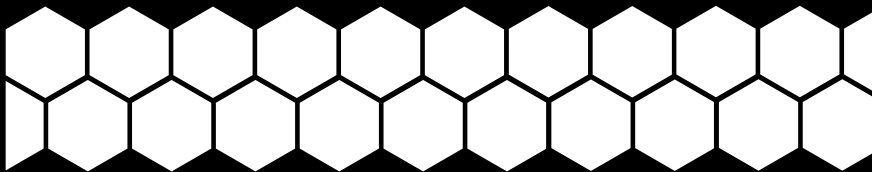




MAKHTESHIM
A G A N
NORTH AMERICA



X-Act

ADJUVANT

FOR USE WITH
THE POST-EMERGENCE HERBICIDE Arrow 240 EC

AGRICULTURAL

GUARANTEE:
Phosphate Ester Surfactant.....30%
Warning, contains the allergen soy

REGISTRATION NO. 28225
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

WARNING: SKIN IRRITANT
DANGER-EYE IRRITANT
POTENTIAL SKIN SENSITIZER

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
READ THE LABEL BEFORE USING

POUR USAGE AVEC
L'HERBICIDE DE POSTLEVÉE Arrow 240 EC

AGRICOLE

GARANTIE :
Surfactant d'ester phosphorique30%
Avertissement, content l'allergène soya

No D'HOMOLOGATION 28225
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LA PEAU
DANGER-IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION



M A N A

Makhteshim Agan
of North America, Inc.
4515 Falls of Neuse Road, Suite 300
Raleigh, NC 27609
U.S.A.

NET CONTENTS: 9 LITRES

CONTENU NET: 9 LITRES

NOTE: MANA X-Act is only to be used in a tank-mix with the post-emergence herbicide Arrow 240 EC for control of grass weeds, volunteer cereals and quackgrass in canola, flax (including low linolenic acid varieties), field peas, lentils, Desi and Kabuli chickpeas, dry onions, potatoes, mustard (oriental, brown, yellow), soybeans, seedling alfalfa, sunflowers and dry beans (Pinto, Black, Great Northern, RED, Pink and Navy). **MANA X-Act** is to be used at 0.5% v/v - 1.0% v/v with the recommended rate of Arrow 240 EC as specified on the product label.

PRECAUTIONS:

WARNING: Causes skin and mucous membrane irritation. DO NOT get on skin. Severely irritating to the eyes. DO NOT get in eyes. Potential skin sensitizer.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Avoid contact with skin, eyes and clothing. Goggles, face shield and gloves should be worn when handling, mixing and loading. Wash concentrate from skin or eyes immediately. Avoid breathing vapours or spray mist. Avoid working in spray mist. After use, wash hands and other exposed skin thoroughly. Store the container tightly closed away from seeds, fertilizer, plants and foodstuffs. Avoid contamination of ponds, streams, rivers and other water sources. DO NOT APPLY BY AIR.

FIRST AID: Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

Eye Contact: Flush eyes immediately with fresh water for at least 15 minutes while holding the eyelids open. Remove contact lenses if worn. If irritation persists, obtain medical assistance.

Skin Contact: Remove contaminated clothing. Wash skin thoroughly with soap and water. Obtain medical assistance or contact a poison control centre if signs of symptoms such as pain or a feeling of heat, discolouration, swelling and blistering occur. Discard contaminated non-waterproof shoes and boots. Wash contaminated clothing.

Ingestion: If swallowed, give water or milk to drink and obtain medical advice. Consult medical personnel before inducing vomiting. If medical advice cannot be obtained, take patient and this label to the nearest hospital or contact a poison control centre.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

STORAGE AND DISPOSAL

STORAGE: May be stored at any temperature.

DISPOSAL:

Recyclable Container Disposal: Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple - or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.

2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Disposal of Unused, Unwanted Product: For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO BUYER: Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label and, subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition.

NOTICE TO USER: This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offense under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use a control product under unsafe conditions.

REMARQUE : MANA X-Act ne doit être utilisé que dans un mélange en réservoir avec l'herbicide de postlevée Arrow 240 EC pour supprimer les mauvaises herbes graminées, les céréales spontanées et le chiendent dans le canola, le lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), les pois de champs, les lentilles, les pois chiches de type desi et kabuli, les oignons secs, les pommes de terre, la moutarde (joncée, brune, blanche), les fèves de soya, le semis de luzerne, les tournesols et les haricots secs (Pinto, noirs, Great Northern, zombis, roses et petits haricots ronds blancs). Il faut utiliser **MANA X-Act** à raison de 0,5 % vol/vol – 1,0 % vol/vol avec la dose recommandée d'Arrow 240 EC tel qu'indiqué sur la présente étiquette.

PRÉCAUTIONS :

AVERTISSEMENT: Cause une irritation de la peau et des muqueuses. **ÉVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU.** Gravement irritant pour les yeux. **ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX.** Agent sensibilisant potentiel de la peau.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Il faut porter des lunettes à coques, un écran facial et des gants lors de la manipulation, du mélange et du chargement. Laver immédiatement la peau ou les yeux en cas de contact avec le concentré. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de travailler dans le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond les mains et toute autre région de la peau exposée après l'utilisation. Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. Éviter de contaminer les étangs, cours d'eau, rivières et autres sources d'eau. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement les yeux à grande eau claire pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a lieu. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

CONTACT AVEC LA PEAU: Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon. Recourir à de l'aide médicale ou appeler un centre antipoison si des symptômes tels que douleur ou sensation de chaleur, décoloration, boursoufflement et vésication se manifestent. Jeter les chaussures et les bottes non imperméables contaminées. Laver les vêtements contaminés.

INGESTION: Donner de l'eau ou du lait à boire et recourir à de l'aide médicale. Consulter le personnel médical avant de faire vomir. S'il est impossible d'obtenir des conseils médicaux, amener la victime et la présente étiquette à l'hôpital le plus près ou appeler un centre antipoison.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE: Peut être entreposé à n'importe quelle température.

ÉLIMINATION:

Élimination des contenants recyclables: Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisateur ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.